



Conseil d'Administration du 6 et 7 mars 2009 Campanile Lyon Part Dieu

Présents : ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BECCIA Evelyne, BORD Gilles, BOURASSEAU Marie, BOUTHEMY Philippe, DEMETZ Jean-Paul, GARCIA François, GAUTRAUD Nathalie, GLEIZES CERVERA Sophie, GRANDIN Emmanuel, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LABEGORRE Sophie, LIENARD Christian, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, MAYER Sophie, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Excusés : ARNAULT Francis, BETTENFELD Jacques, COSTANTINI Daniel, FEUILLAN Jean-Pierre, GOUGEON Daniel, GREGOIRE Philippe, SCARSI Claude, SMADJA Alain, BANA Philippe.
Assistent : DIGET Jean Louis (Président du Comité du Rhône), FRERY (Président de la Ligue du Lyonnais), MANCINI Marc (Commissaire aux Comptes)

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE

La séance est ouverte à 17 h

Evelyne BECCIA, Jean Louis DIGET et Patrice FRERY souhaitent la bienvenue et accueillent avec plaisir à Lyon le Conseil d'Administration de la FFHB. L'invitation faite aux Présidents de Ligue et Comités d'assister aux travaux du Conseil a été particulièrement appréciée. Le Président précise que cette initiative se reproduira et qu'elle est une concrétisation de la manière de travailler de notre équipe en associant les acteurs locaux du handball.

Vendredi 6 mars :

Joël DELPLANQUE donne tout d'abord des nouvelles de Jacques BETTENFELD, tout le Conseil l'assure d'avoir une pensée pour lui et le retrouvera rapidement avec plaisir parmi nous.

Il évoque d'autre part la tenue du prochain Conseil d'Administration à Apt les 10 et 11 juillet 2009. A ce sujet Christine MAILLET rappelle l'urgence liée aux problèmes d'hébergement à cette période et demande des réponses rapides pour l'hébergement.

Il rappelle les résultats sportifs qui ont marqué notre sport depuis le dernier Conseil. Actuellement il note un intérêt important pour notre activité à travers l'évolution des licenciés, le remplissage des salles autour des équipes de France et en LNH où des statistiques sont réalisées. D'autre part les réservations pour les prochaines rencontres de nos équipes nationales confirment cet engouement. Cet état de fait pose évidemment la stratégie que nous devons mettre en place pour la réalisation des infrastructures sportives en relation avec le travail de la Commission Nationale des Statuts et Règlements – division Equipements.

Il évoque la réunion à laquelle participe en ce moment à Paris, Jean Pierre FEUILLAN sur les cahiers des charges et le dossier des droits télévisions qui arrivent à renouvellement au mois de juin prochain.

Le Conseil d'Administration valide le PV du dernier CA qui a eu lieu à Paris le 12 octobre 2008.

Après sa validation, nous passons aux premiers points à l'ordre du jour.

1. Préparation de l'Assemblée Générale de Nantes 17 et 18 avril 2009

1.1. Bilan financier 2008

Marc MANCINI, Commissaire aux Comptes, et Alain KOUBI, trésorier, présentent les bilans et comptes de résultat 2008.

Les faits marquants, les comptes 2008, les synthèses, le rapport du Commissaire aux Comptes, et l'affectation du résultat sont analysés et explicités.

Quelques observations sont faites par rapport au déficit prévisionnel de 540 K€ (finalement à 390 K€), la participation des licenciés aux ressources associatives qui restent à hauteur de 56 à 57 %, les évolutions du marketing, la gestion externalisée de la boutique fédérale et une baisse de 30 K€ des charges liées au personnel.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité la présentation de ce bilan et du compte de résultat, il valide l'affectation de ce résultat au chapitre des Equipes de France, remercie Marc MANCINI, le trésorier et le personnel fédéral pour le travail réalisé sur cet exercice.

1.2. Monique ANSQUER présente, au nom de la Commission des Finances, le budget 2009, les choix effectués et remercie les commissions pour tout le travail réalisé en amont pour la présentation de ce budget dans les délais et les efforts consentis par chacun pour une meilleure maîtrise en limitant les dépenses. Elle rappelle les efforts nécessaires pour rationaliser les publications fédérales (Handmag et Approches du handball), le travail pour mettre en place une procédure de caisse conforme aux préconisations de la Cour des comptes et l'élaboration de procédures d'achats conforme à la législation.

En ce qui concerne les répercussions de ce budget sur les tarifs, il est demandé une augmentation de 1€ par licence et un ajustement des tarifs liés à l'arbitrage avec la possibilité pour les tarifs liés à la DIM que ces tarifs soient validés par la Bureau Directeur après la concertation en cours avec la LNH donc avec les clubs à travers l'UCPH.

1.3. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est définitivement validé par le Conseil avec les modifications liées aux disponibilités de certains intervenants. Il est souhaité que la DTN présente un rapport sur ses activités en dehors des équipes nationales qui feront l'objet d'un point particulier de l'Assemblée Générale.

Fin des travaux à 20 h 20.

Samedi 7 mars 9h :

1.4. Les différentes propositions et vœux sont étudiés pour être présentées à l'Assemblée Générale.

Les propositions de la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation, dont la modification des statuts, sont validées à l'unanimité. Seule, la notion d'internationalité fait débat autour de la proposition de retenir une sélection nationale soit à partir de l'inscription sur la feuille de match soit à partir du moment où le joueur est entré sur le terrain. Le Conseil se détermine par 14 voix pour la validation à partir de l'inscription sur la feuille de match contre 9 favorables à l'autre possibilité.

La proposition du Développement est validée à l'unanimité.

Les propositions de la COC sont étudiées ensuite : à propos de la feuille de match, le Conseil se prononce pour la suppression de l'autorisation de jouer pour un joueur sans justificatif d'identité dans les textes fédéraux. Il appartient ensuite à chaque instance d'aménager ces règles en fonction des spécificités locales. D'autre part, il est conseillé de réécrire l'article 95.1. A partir de la suppression des barrages, il est demandé à la COC de prévoir 2 propositions alternatives pour les accessions/relégations.

Au sujet de la Coupe de France, le Conseil propose que toutes les équipes départementales et régionales soient invitées à participer dans la mesure où cette proposition est un axe fort du renouvellement de cette épreuve, et que l'obligation ne paraît pas un élément déterminant pour l'adhésion de tous à ce projet.

Les propositions de la Commission de Discipline et du Jury d'Appel, en ce qui concerne les modifications du règlement disciplinaire, sont adoptées à l'unanimité après 2 observations. D'abord sur la suspension obligatoire, après un carton rouge (disqualification), lors d'un tournoi pour la rencontre suivante : il appartient plutôt à la Commission restreinte mise en place pour ce tournoi de trancher sur la suspension pour le match suivant pour rester en conformité avec les procédures

disciplinaires habituelles. D'autre part la suppression de la sanction « plancher » souhaitée par le jury d'appel : après les explications des positions de chacun, le Conseil, par 20 voix contre 3, valide la présentation de cette mesure à l'Assemblée Générale.

Le Règlement médical doit être validé par la Commission médicale Fédérale, en fonction de certaines obligations ministérielles, et de précisions que la Présidente souhaite apporter dans les règles du fonctionnement fédéral. Après quelques précisions, le texte est validé à l'unanimité.

Les propositions de la CCA sont validées ; simplement il est souhaité qu'en présence d'un Jeune Arbitre, encarté, présent dans la salle il soit fait appel à ses services dans le cas de défaillance d'arbitres désignés. Le vœu correspondant sera amendé en ce sens.

Sur les 36 vœux des Ligues et Comités, 14 seront présentés à l'Assemblée générale (12 en réalité car 2 sont identiques), 8 repris par les Commissions, 6 restent en instance et devront être réexaminés ultérieurement avec des propositions plus précises, 1 a été retiré par la Ligue et 6 non validés par le Conseil dont certains avec avis défavorables du CPL et du CPC. La suppression de la carte d'Arbitre et son remplacement par un timbre apposé sur la licence, semblent avoir trouvé un compromis satisfaisant sur le plan technique de sa faisabilité et seront proposés à l'Assemblée Générale.

1.5. Récompenses

Un premier échange permet de fixer le cadre d'attribution des médailles fédérales pour l'Assemblée Générale de Nantes. Un certain nombre de critères seront dégagés, pour mettre en place une certaine logique dans les attributions. Il est fait état des propositions nominatives faites par les ligues et les instances fédérales. A partir des observations qui ont été faites, le Conseil d'Administration donne mandat au Bureau directeur de faire les derniers arbitrages dans ce domaine.

2. Bilan d'étape : 11 octobre 2008 à ce jour : 5 mois / 146 jours ...

Un tour de table doit permettre à chacun d'exprimer brièvement son sentiment sur la mise en place de notre équipe et la perception de notre travail en fonction des engagements pris.

Les observations permettent de dégager à la fois un sentiment d'appropriation des tâches fédérales mais aussi des difficultés rencontrées dans l'exercice de ces responsabilités. Il demeure que pour beaucoup d'entre nous le « temps » doit nous permettre de mieux servir à la fois les idées sur lesquelles notre engagement était fondé et le service que les handballeurs, à tous les niveaux, attendent de l'instance fédérale.

Une EQUIPE en construction à fédérer et à renouveler

↑ Communiquer en interne ↓

Un PROJET vers d'autres Projets

↑ Communiquer en externe ↓

Des AMBITIONS pour le handball dans le cadre de nos valeurs

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 10.